

# APERÇU DES RÉSULTATS



Évaluation du thème Adaptation du Programme sur la qualité de l'air  
Réponse approuvée par le DG de l'Agence Parcs Canada le 5 février 2018

## Raison d'être et portée de l'évaluation

Il s'agissait d'une évaluation de la pertinence et du rendement du thème Adaptation du Programme sur la qualité de l'air, par opposition à une évaluation de chaque élément du programme. Même si des données ont été recueillies et analysées pour les 10 éléments du programme, le niveau de détail fourni sur chacun est limité.

L'évaluation vise la période de 2011-2012 à 2014-2015. Pour obtenir plus de détails sur les questions, les attentes, les méthodes et les limites de l'évaluation, prière de consulter le rapport intégral.

## Conclusions

### **Pertinence**

- Les résultats de l'évaluation indiquent qu'il demeure nécessaire de lancer des initiatives pour aider la population à s'adapter aux changements climatiques ainsi qu'aux risques et aux possibilités qui en découlent. Le thème Adaptation a été harmonisé avec les rôles, les responsabilités et les priorités du gouvernement fédéral.

### **Efficacité**

- Les éléments du programme ont aidé les collectivités et les secteurs ciblés à évaluer les risques et les possibilités qui découlent des changements climatiques, en facilitant la mise au point de modèles, de projections et de scénarios. Parcs Canada a contribué à ce résultat en cartographiant les écotypes de cinq parcs nationaux du Nord dans le cadre de son projet d'évaluation de la vulnérabilité aux changements climatiques.
- Les données mettent en évidence de multiples exemples de mesures d'adaptation prises dans une majorité d'éléments de programme pertinents du thème Adaptation. Parcs Canada a défini de nouvelles mesures de surveillance pour l'ensemble des parcs nationaux du Nord. Celles-ci ont été intégrées aux plans opérationnels à long terme de chacun des parcs pour faciliter la surveillance de l'intégrité écologique. Les données recueillies orienteront l'élaboration de plans futurs d'adaptation aux changements climatiques.
- Dans l'ensemble, les éléments du programme ont aidé à mieux faire connaître les mesures d'adaptation pertinentes aux collectivités et aux secteurs ciblés. Parcs Canada a contribué à ce résultat en tenant des ateliers dans huit collectivités pour quatre parcs nationaux du Nord. L'évaluation a toutefois révélé que les partenaires fédéraux pourraient en faire davantage pour stimuler la participation des intervenants actuels et éventuels et accroître ainsi l'efficacité globale du programme.
- Les initiatives lancées ont contribué à certains progrès, en aidant les particuliers, les collectivités et les secteurs à s'adapter aux changements climatiques par différents moyens : participation à des projets, échange de connaissances et renforcement des capacités de recherche. Par exemple, Parcs Canada a recueilli des données de référence qui permettront de cerner les écarts régionaux attribuables aux changements climatiques.

### DESCRIPTION DU PROGRAMME

- Le Programme sur la qualité de l'air du gouvernement du Canada, qui est demeuré en vigueur jusqu'en 2015-2016, visait à lutter contre les changements climatiques et la pollution atmosphérique en s'attaquant à cinq grands thèmes, dont l'adaptation.
- Le thème Adaptation du Programme sur la qualité de l'air était une initiative quinquennale (de 2011-2012 à 2015-2016) de \$181,6 millions qui avait pour but d'aider la population canadienne à s'adapter aux changements climatiques et de permettre au gouvernement fédéral d'assumer son rôle, tel qu'il est défini par le Cadre stratégique fédéral sur l'adaptation. Ce thème a été coordonné par Environnement et Changement climatique Canada.
- La contribution de Parcs Canada au thème Adaptation, « Comprendre les changements écologiques liés au climat dans le Nord du Canada », consistait en une évaluation des effets possibles des changements climatiques sur l'intégrité écologique et les activités traditionnelles dans les parcs nationaux du Nord (\$4,5 millions).

- La majorité des informateurs clés ont indiqué que la gouvernance était claire et efficace à l'échelle des éléments du programme. Malgré tout, ils ont dit ardemment souhaiter une collaboration et un échange d'information accrus entre les éléments du programme et entre partenaires fédéraux et non fédéraux.

### **Efficacité et économie**

- Les résultats de l'évaluation laissent entendre que les ressources du programme sont utilisées de manière efficace et économique. Le financement des activités liées au thème Adaptation se fait à la fois par des fonds nouveaux et par des fonds existants. Le thème Adaptation fait l'objet de rapports financiers horizontaux coordonnés, mais ceux-ci ne fournissent des détails que sur les nouveaux fonds. Certains partenaires fédéraux ont été incapables de fournir des données sur le budget et les dépenses associées aux fonds existants, et ils n'ont pas non plus été en mesure d'expliquer en détail les écarts entre les fonds nouveaux ou existants et les dépenses réelles. Par conséquent, il n'est pas possible de présenter un portrait complet du budget total et des dépenses associées aux activités du thème Adaptation pour la période de 2011-2012 à 2014-2015.



La version intégrale du rapport d'évaluation se trouve à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/gestion-rapports-ministeriels/evaluations.html>. Pour en savoir davantage sur la réponse de Parcs Canada, prière d'écrire à [oiae.bvie@pc.gc.ca](mailto:oiae.bvie@pc.gc.ca).

# APERÇU DES RÉSULTATS



Évaluation du thème Adaptation du Programme sur la qualité de l'air  
Réponse approuvée par le DG de l'Agence Parcs Canada le 5 février 2018

## Recommandations et réponse de la direction

Les recommandations s'adressent à la haute direction de chacun des neuf organismes fédéraux qui ont participé à la mise en œuvre du thème Adaptation. Chaque partenaire fédéral y donnera suite de la manière qui répond le mieux aux besoins de son programme. Parcs Canada ne participe pas à la prochaine phase du thème Adaptation. Cependant, il tiendra compte de ces recommandations dans ses activités d'adaptation futures.

Parcs Canada s'est engagé à définir, à évaluer, à classer en ordre de priorité et à contrer les risques engendrés par les changements climatiques dans toutes ses sphères de responsabilité, en réponse aux recommandations formulées par la Commissaire à l'environnement et au développement durable dans son deuxième rapport de l'automne 2017, *L'adaptation aux impacts des changements climatiques*. En s'appuyant sur ses politiques et ses programmes existants, Parcs Canada réalisera une évaluation complète des risques engendrés par les changements climatiques et des mesures d'atténuation correspondantes d'ici l'automne 2019. Il continuera d'intégrer les pratiques exemplaires et les leçons tirées de sa participation au thème Adaptation à ses prochaines activités d'adaptation, notamment une évaluation des risques engendrés par les changements climatiques, l'élaboration d'un cadre d'adaptation et la tenue d'ateliers sur l'adaptation.

Dans ce contexte, voici la réponse de Parcs Canada à chaque recommandation :

**Recommandation 1 :** Examiner la prestation actuelle du programme d'adaptation afin de cerner des possibilités d'accroître la mobilisation des groupes d'intervenants nouveaux et existants et d'accroître la sensibilisation à l'égard de l'information, des produits ou des activités.



- D'accord. Parcs Canada a communiqué les résultats des travaux accomplis dans le cadre du thème Adaptation aux collectivités autochtones participant au projet. À l'heure actuelle, il explore aussi différents mécanismes pour diffuser ces résultats, et il profite de réunions et de conférences clés pour présenter le rapport à des groupes d'intervenants nouveaux ou existants. En outre, l'Agence Parcs Canada travaille à cerner différents moyens de mieux faire connaître son travail, notamment en mettant les résultats à la disposition du public sur le site Web. Cible : Septembre 2018.

**Recommandation 2 :** Examiner les mécanismes de collaboration et de partage d'information entre les éléments du programme d'adaptation, et de partage avec les autres partenaires fédéraux et non fédéraux du programme, afin de tirer profit des pratiques exemplaires et des ressources, tout en évitant le dédoublement des efforts.



- D'accord. Les mécanismes de collaboration et d'échange d'information ont été examinés et mis en œuvre à la fin du programme. Parcs Canada a conclu avec les ministères fédéraux ciblés un protocole d'entente qui facilite la collaboration en matière d'adaptation aux changements climatiques. L'Agence joue également un rôle actif au sein de plusieurs autres comités et forums nationaux de collaboration et d'échange d'information. Cible : Achevé.

**Recommandation 3 :** Examiner le cadre actuel de mesure du rendement ainsi que les données connexes afin d'améliorer le suivi et la communication des progrès relatifs à l'obtention des résultats escomptés.



- Sans objet. Parcs Canada ne participe pas à la prochaine phase du thème Adaptation. Cependant, dans le cadre du processus continu qu'il a mis en place pour élaborer des profils d'information sur le rendement à l'appui de son nouveau Cadre ministériel des résultats, il examinera son cadre de mesure du rendement et les données qui sont recueillies afin de cerner et (au besoin) d'apporter des changements lui permettant d'améliorer le suivi et la communication des progrès relatifs à l'obtention des résultats escomptés dans le dossier de l'adaptation aux changements climatiques. Cible : Le 1<sup>er</sup> avril 2018.

**Recommandation 4 :** En collaboration avec les dirigeants principaux des finances de chacun des ministères, examiner les processus actuels afin de cerner les possibilités d'amélioration du suivi des informations financières du programme et de la présentation de rapports pour les éléments de programme du thème Adaptation.



- Sans objet. Parcs Canada ne participe pas à la prochaine phase du thème Adaptation, et cette recommandation ne s'applique qu'aux éléments de programme actuels du thème Adaptation.



La version intégrale du rapport d'évaluation se trouve à l'adresse suivante :

<https://www.canada.ca/fr/environnement-changement-climatique/organisation/transparence/gestion-rapports-ministeriels/evaluations.html>. Pour en savoir davantage sur la réponse de Parcs Canada, prière d'écrire à [oiae.bvie@pc.gc.ca](mailto:oiae.bvie@pc.gc.ca).